Les députés créent un délit de “séparatisme”. L’objectif est de sanctionner les personnes qui menacent un agent dans le but de se soustraire aux règles des services publics.

05/02/2021 à 18h44



Les députés créent un délit de "séparatisme".

L'objectif est de sanctionner les personnes qui menacent, violentent ou intimident un agent dans le but de se soustraire aux règles des services publics. >> https://t.co/nFCu2gK1wD #PJLPrincipesRépublicains #PJLSéparatisme #DirectAN pic.twitter.com/mSmjm7epip

— LCP (@LCP) February 5, 2021